

Extrait du Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique

<https://www.journal.coherences.com/article344.html>

# Leçons d'Outreau

- L'Humanisme Méthodologique - Actualités - 2 Au jour le jour -

Date de mise en ligne : mercredi 8 février 2006

---

**Copyright © Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique - Tous  
droits réservés**

---

**Entendu ce matin sur France Inter, une représentante de la chambre de l'instruction de Douai composée de cinq magistrats chargée de contrôler les actes du juge d'instruction. Il ne s'agirait que du contrôle "des procédures papier".**

Il faut tirer des leçons de tout cela. Ce sont les "procédures papier" qui sont donc contrôlées, pas ce qu'il en advient des personnes et du traitement qui leur est fait par d'autres personnes. Ne voit-on pas que tout un univers, celui de la justice, mais bien d'autres encore, sont entièrement construits sur des "procédures papier". Elles sont évoquées systématiquement comme moyen de défense de leurs utilisateurs. Leur responsabilité personnelle est dérogée pas le simple fait de se conformer aux procédures papiers.

Il s'agit là d'un système construit sur l'inhumanité, dont c'est la vertu même à ses yeux, ils ne cessent de nous le dire. Y mettre un peu de "jugement" personnel, humain donc, beaucoup ne se croient pas payés pour cela. Dans l'éducation nationale beaucoup croient qu'ils ne sont pas payés pour éduquer mais pour "instruire" (tiens, coïncidence, beaucoup aussi "instruisent" des dossiers dans certains secteurs d'activité !). C'est pour cela que le thème des budgets devient récurrent dès que cette responsabilité personnelle est engagée, (sans le mésestimer au niveau de l'institution de la justice pour autant).

Notre pays signifie ainsi ce qu'il considère être la justice. Est-ce bien notre pays ? Non mais un modèle français qui n'est pas le modèle des français et donc une imposture historique.

La recherche d'exonération derrière la manipulation émotionnelle de l'opinion publique est l'aveu de l'hypocrisie de la référence à la procédure papier d'une part et d'autre part de l'irresponsabilité professionnelle de celui qui prétend juger ainsi.

Mais il y a mieux. Il n'y aurait pas de formation psychologique à l'école de la magistrature d'après un représentant d'une organisation professionnelle de magistrats. C'est dire en quelle estime on considère la connaissance des hommes et de la complexité des comportements et des témoignages. Mais ce n'est pas tout.

A peine sortis de l'école sont nommés régulièrement des juges d'instruction dont on connaît les charges et le pouvoir. Pensez-vous que la compétence technique suffise pour de telles responsabilités ? que l'expérience et surtout la maturité soient négligeables ? Que l'aspect relationnel, l'écoute, le discernement, la connaissance des problématiques humaines, la capacité d'implication et de distance maîtrisées soient une simple question de procédure ? Comment est-il pensable qu'un tel oubli soit possible dans un pays tel que le notre ? Comment se fait-il que connus d'un grand nombre, ces faits ne soient pas apparus comme monstrueux ? Confier la justice à des personnes et une institution qui oublie l'humanité des hommes et se protège de cet acte (qu'il faudrait qualifier, mais cela a déjà été fait) par une montagne de procédures papiers.

Certes, hors la loi, du moins celle de ce milieu là, des juges jugent en leur âme et conscience. Tiens combien de temps est consacré à la maîtrise de cette question dans la formation des juges mais aussi de tous ceux qui y sont impliqués ? C'est tout un modèle français qui est là convoqué.

Justement ce modèle français est construit sur l'élimination de la question de "l'âme et conscience", de l'humanité de l'homme. Savez-vous ce qui fait la différence entre la déclaration française des droits de l'homme et celle de l'ONU signée tardivement par la France mais rédigée par un français ? La dignité de l'homme. C'est le critère pour l'ONU,

pour la France c'est le droit ! Le juridique prévaut sur l'humanité on le voit partout y compris sous ses formes techniques et administratives et bien d'autres normativités.

L'Humanisme des Lumières a produit ici un monstre d'inhumanité. Etait-ce fatal ? non. C'est sa captation par une certaine frange qui a produit cette amnésie, cette connivence, cette hypocrisie.

Parce que, qu'ils le veuillent ou non, ce sont des hommes qui jugent des hommes avec un bandeau sur la conscience. Le refoulement du sujet, on le sait, produit aussi de la monstruosité humaine, inconsciente. Et c'est une école qui produit cela, une école de pensée, de grandes écoles aussi qui forment justement une grande part de ceux qui soutiennent "le modèle français".

Deux siècles, au moins, de falsification ont produit cela. Tous nous disent que ce n'est pas la faute d'un homme mais de toute une institution, de tout un système, un modèle de (non) considération de l'humanité de l'homme. Est-ce la faute de tout un pays ?

Disons qu'il doit en faire son affaire et y aller voir derrière les mystifications qui se révèlent, mystifications endossées par des professionnels qui ont abdiqué de leur conscience et responsabilité d'homme et en ont même fait, sincèrement pour la plupart, une vertu.

Ce pays, les français, ont d'autres ressources. Ils valent mieux que ce "modèle français" au bout du rouleau. Pourquoi ? parce que l'ouverture au monde, le mouvement de mutation du monde renvoie en miroir cette imposture et que les français commencent à le voir.

Les responsables qui ont appris la vertu de conformité aux "procédures papier" doivent assumer aussi notre commune humanité et mettre leur vertu dans sa considération prioritaire. La plupart le font ou le feront volontiers au prix de quelques efforts de remises en question et quelques apprentissages. Le plus difficile c'est le refus de tous ceux qui ont trouvé dans le "modèle français" leur pouvoir, leurs bénéfices, l'exonération de toute conscience, les parures de la vertu, leur supériorité sur les gens.

Ceux-là hurlent ou résistent en silence selon la tactique qui est la leur. Ils se réfugieront toujours derrière les français, la presse, les budgets, les anglosaxons, le reste du monde dont c'est forcément la faute. La liste est longue mais, ces temps-ci, bien scandée dans les slogans dont la répétition serait gage de vérité.

Mais il ne s'agit pas là de la seule institution de la justice mais du symptôme qu'elle représente, de la conception de la justice, du juste ou de l'injuste en toutes choses par les tenants du "modèle français".

C'est peut-être pour cela qu'il est plus que temps dans ce pays de promouvoir un humanisme fondé sur l'humanité de l'homme et pas sur des formules juridico-idéologiques ou des procédures technico-administratives qui ont produit cette monstruosité.

C'est celà la vocation de l'Humanisme Méthodologique opposé à l'humanisme idéologique des procédures papier.